



UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



Paris, le 7 octobre 2025

Propos liminaires prononcés le 7 octobre 2025 par FO Fonction publique lors du GT égalité pro à la DGAFP

FO Fonction publique ne signe toujours pas l'accord de méthode sur l'égalité professionnelle et s'en félicite.

Comment oser parler d'égalité professionnelle et refuser de rémunérer à 100% les femmes en congé maladie ordinaire en raison de leur maternité ?

En effet, le gouvernement Bayrou et le ministre Marcangeli ont réduit la rémunération des agents en arrêt maladie, même si cet arrêt est la conséquence d'une grossesse.

Le gouvernement Lecornu n'aura quasiment pas existé !

Pour FO Fonction publique, l'urgence est la mise en place d'un projet de loi de finances et d'un projet de financement de la sécurité sociale pour 2026 permettant de mieux rémunérer les agents, notamment les corps féminisés, de supprimer l'abattement de 10% en arrêt maladie, de développer des dispositifs d'aide au logement, d'offrir une meilleure action sociale (par exemple en matière d'accueil jeune enfant) et d'adapter au mieux l'équilibre vie privée et vie professionnelle.

Ces besoins structurants seront de nature à redonner de l'attractivité à l'emploi public et à valoriser l'activité et l'investissement des agents publics.

Cet accord de méthode ne prévoit malheureusement rien en ce sens.